

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

*Secrétaire gén.* : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. FranklinAbonnement }  
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :  
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2609 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 24 janvier :*

M. Clémenson, R. Stazione di Patologia vegetale Roma, MM. Magat, Chouvy, M<sup>lle</sup> Murgue, MM. Murgue, Besse, Maréchal, Merger, Bellecroix, Delobre, M<sup>lle</sup> Desbenoit, M. Lauriol, Société Linnéenne du Nord de la France, M. Tercinet.

**ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance générale du Lundi 14 Février 1927, à 20 heures**

1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 24 janvier auxquels est ajoutée :*

M<sup>me</sup> Bajard-Tercinet (Pauline), 17, rue Waldeck-Rousseau, Lyon, parrains MM. Demaille et Tercinet.

2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Prod'hom (Georges), fonctionnaire C. F. F., Aire, Genève (Suisse). — M. Faure (Henri), ancien ingénieur en chef de la marine, 9, rue Caussan, Bordeaux (Gironde). — M. Fintzescou (Professeur G. N.), 24, rue V. Conta. Jassy (Roumanie), *Insectes nuisibles aux arbres fruitiers et aux plantes horticoles*. — M. Carpentier (Commandant Charles), 20, avenue d'Haji, la Blancarde-Gare, Marseille (Bouches-du-Rhône), *Entomologie de la Pro-*

Tassin, Saint-Genis-les-Ollières (localités de Jordan), Brignais et Seyssuel. Bien distincte des *Potentilla argentea* et *verna*, dont elle est un produit hybride. On la reconnaît facilement à sa paniculé diffuse, à ses feuilles blanchâtres-tomenteuses (mais non argentées) en dessous, et surtout à ses tiges florales étalées en cercle, au centre desquelles apparaissent les rosettes de feuilles qui produiront des tiges l'année suivante.

Les formes hybrides entre *P. argentea* et *P. verna* sont très variables, aussi leur a-t-on donné de nombreuses appellations; elles peuvent cependant se ramener à trois séries:

*P. subrecta* Jord., signalée à Nîmes par son auteur, et qui représente la forme *super-argentea*;

*P. decipiens* Jord., qui participe à peu près également des deux parents;

Enfin *P. leucopolitana* Mueller, distinguée à Wissembourg, par Schultz, et qui représente la forme *super-verna*.

Or, on peut observer à Mèginant (Tassin) toutes ces formes intermédiaires et il en est de même à Wissembourg, ainsi qu'il résulte de l'examen des récoltes de Pétry figurant dans l'herbier Bonaparte sous le nom de *P. leucopolitana* et qui, en réalité, ne diffèrent pas de la plante de Tassin lorsqu'on en considère l'ensemble.

Les botanistes qui récoltent une plante dans sa localité classique ont tendance à lui appliquer, sans vérification suffisante, le nom imposé par l'auteur de la localité. Cela peut suffire, à la rigueur, lorsqu'il s'agit d'une race locale; mais pour les formes hybrides qui se succèdent sans se reproduire identiquement, cette absence de contrôle ne peut manquer de conduire à des erreurs.

## SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

Séance du 8 Janvier

Le Bureau de la section est ainsi composé:

M. le D<sup>r</sup> LÉON THEVENOT, président;

M. le Professeur LESBRE, vice-président;

M. le D<sup>r</sup> LUCIEN MAYET, secrétaire.

### Allocution du Président.

MESSIEURS,

En me désignant par vos suffrages pour présider cette année aux travaux de notre Société, vous m'avez donné un témoignage d'estime et de sympathie pour lequel je vous prie d'agréer mes remerciements les plus sincères. Je n'avais en effet ni le mérite, ni l'autorité scientifique des hommes éminents qui m'ont précédé, et je ne puis vous apporter que mon désir de bien faire et que mon dévouement le plus entier au vaste champ d'études que représente l'anthropologie.

L'anthropologie, qu'à la Faculté des Sciences mon excellent ami, le D<sup>r</sup> MAYET, enseigne avec tant d'autorité, n'est pas, en effet, comme pourraient le croire des esprits non avertis, une science morte s'occupant seulement de recueillir les débris de l'homme préhistorique. C'est une science essentiellement jeune et vivante qui appelle à elle les collaborations les plus diverses. Elle est, suivant la définition de Broca, l'histoire naturelle du

genre humain, ou, suivant la formule de Topinard, la branche de l'histoire naturelle qui traite de l'homme et des races humaines. Par cette définition, elle a devant elle le plus vaste des champs d'investigation.

Certes l'anthropologie proprement dite n'envisage que les groupes humains sous les jours les plus variés. Mais que de choses se rattachent à elle.

L'anthropologie zoologique groupe l'ensemble des faits, des théories, des doctrines qui se rapportent à l'histoire naturelle de l'homme; par l'anthropométrie, par la crâniologie, elle s'efforce d'établir ses caractères propres. Elle cherche à nous montrer d'où vient l'homme, quelle est sa place dans le règne animal, et par quoi il se différencie des mammifères les plus proches.

L'étude des races fossiles, ou plus exactement des races dont les dépouilles appartiennent à des dépôts antérieurs à la période actuelle est le propre de la paléontologie humaine, l'archéologie préhistorique se bornant à étudier les différentes industries de la pierre (taillée ou polie), des os, des métaux, les vestiges de l'art préhistorique, le vêtement, etc.

Mais l'homme ne saurait être étudié seul; il faut l'étudier aussi dans ses groupements. L'ethnologie est la science des races, envisagées non seulement dans leurs caractères physiques qui se transmettent par hérédité et se retrouvent dans les temps actuels après avoir été constatés dans le passé, mais aussi dans leur caractéristique intellectuelle, dans leur perfectibilité. Elle diffère par cela de l'ethnographie ou science des peuples c'est-à-dire des groupements accidentels résultant de la communauté des intérêts, des croyances, du langage. Les traditions populaires, les mœurs et coutumes locales, les superstitions, les légendes se rattacheront donc à l'ethnographie si elles ne constituaient dans le sein de cette dernière un petit groupement à part, le folk-lore.

L'étude des conditions de la vie sociale des groupes humains, primitifs ou actuels, des modes d'organisation de la société, des lois en général, des idées admises comme morales, répond à la sociologie, à laquelle se rattachent la linguistique ou étude des langages, la démographie ou étude statistique des collectivités, de la natalité, de la mortalité, des migrations, etc.

L'anthropologie réserve enfin un chapitre à part à l'ensemble des individus inadaptés à la vie en commun (délinquants, criminels, etc.); c'est l'anthropologie criminelle, sur laquelle mon ami le Professeur Etienne MARTIN, et avant lui le regretté LACASSAGNE, ont appelé notre attention à maintes reprises.

Si je me suis permis de faire devant vous cette évocation rapide, c'est pour insister sur ce fait que l'anthropologie groupe autour d'elle tout ce qui intéresse l'homme. Aussi, pour étudier des problèmes si complexes et si variés, est-il nécessaire de réunir le plus grand nombre possible d'intelligences, orientées dans la vie suivant les sens les plus différents. Paléontologistes, naturalistes, biologistes, médecins, vétérinaires, historiens, géographes, avocats, hommes de lettres, etc., en apportant chacun les données de leur spécialisation, pourraient envisager chacun des angles de problèmes souvent compliqués et donner à nos discussions une valeur toute particulière. Notre but doit donc être d'appeler à nous toutes les bonnes volontés et d'élargir sans cesse nos cadres.

Je fais donc appel à vous, mes chers Collègues, à vous, Messieurs, qui suivez assidûment nos réunions, pour amener à nous ceux de vos amis qui peuvent s'intéresser à quelques-unes de ces questions. Amenez-nous des

collaborateurs pleins d'énergie et d'activité, qui puissent échanger ici leurs idées et leurs convictions. Soyez persuadés que pour ma part je ne négligerai rien pour faire de notre Société un groupement chaque jour plus actif et plus prospère.

### Les Rêves dans l'Ethnographie et le Folk-Lore

Par M. le Lieutenant-Colonel CONSTANTIN

Les visions et les songes ont toujours eu beaucoup d'importance dans la vie des hommes, généralement enclins à croire au merveilleux.

L'histoire ancienne montre que partout on avait foi à leurs prédictions et obéissait à leurs ordres. Les preuves en abondent dans le passé de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Perse, ainsi que dans celui de la Grèce et de Rome.

Les Hellènes avaient fait de l'observation et de l'interprétation des rêves une véritable science. Ils savaient les provoquer par l'*incubation*. S'ils étaient défavorables, ils savaient aussi, comme plus tard les Romains, détruire la puissance mystique de leurs présages en les racontant au Soleil, ennemi de la nuit.

Les mêmes croyances et les mêmes pratiques se retrouvent chez les primitifs actuels, à quelques variantes près, relatives surtout à l'art de parer aux mauvais présages. Ils croient peut-être encore plus que les anciens à la nécessité d'obéir aux rêves; car l'âme, pensent-ils, fait connaître par eux ses désirs naturels, si on ne satisfait ceux-ci elle se fâche, envoie au corps des maladies et même la mort. Idée bien proche de la conception de Freud, selon laquelle le rêve est la réalisation déguisée d'un désir refoulé.

De nos jours, dans les classes cultivées, la croyance aux songes et aux visions n'a plus guère de force que chez ceux qui sont portés vers l'occultisme. Mais elle est encore vivace dans les autres classes, surtout en pays germaniques ou slaves, où l'on croit aux garous, aux vampires, aux « mores », aux incubes, et à des rites permettant aux jeunes filles de voir leur futur mari, avant de s'endormir, dans la nuit de la Saint-André.

---

## ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Le Professeur MOUGIN, du Lycée de Roanne (Loire), envoie *gratis et franco* aux professeurs de mathématiques du monde entier ses *Tables de logarithmes* à 5 décimales avec Notices en français, allemand, anglais, espagnol ou italien. — Lui envoyer sa carte de visite avec indication très exacte de l'Établissement où l'on professe.

M. Albert GÉRARD, vice-président de la Caisse d'Épargne, Vassy (Haute-Marne), échange coléoptères français et exotiques (cétoines du Congo) déterminés contre lépidoptères et minéraux. Toujours valable.

M. A. KNAPP, Neuervelt, près Bâle (Suisse), vendrait: *Fårer, Sveriges All. och gift. Svampar.*

---

Le Gérant : O. THÉODORE.